

COMMUNE DE L'ÉTOILE

CONSEIL MUNICIPAL Du mercredi 15 mai 2024

Le Conseil Municipal de la Commune de L'Étoile, légalement convoqué, s'est réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Thierry BAILLY, Maire.

Présents : Mmes M. DULLIN – M. ROUSSOT – I. THEVENET – E. GOYDADIN –
MM. J-G. ROBLIN – A. CHAMBARD – M. CONDEMINE

Excusés : J.PISKIN (pouvoir à M.DULLIN) – R. JAMES-INGRAND (pouvoir à M.ROUSSOT) –
P.BAZIN (pouvoir à I.THEVENET) – S.BENOIST – Q.PLUBELLE

Secrétaire de séance : M. DULLIN

Ouverture de la séance par l'approbation du compte rendu du 20 mars 2024.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

MODIFICATION HORAIRE ADJOINT TECHNIQUE

N°15/24 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- DECIDE d'augmenter le temps de travail de l'adjoint technique de 8.36 à 10.19 heures hebdomadaires
- DIT que ce changement sera effectif à compter du 2 mai 2024

LOCATION TERRAIN COMMUNAL

N°16/24 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **DECIDE** de louer à la SCEA VAPILLON la parcelle AK 402, située AU ROI, d'une contenance de 5528 m²
- **DIT** qu'un bail rural sera conclu pour une période d'un an
- **DIT** que le bail sera conclu à compter de l'année 2024

DEMANDE DE LA POPULATION

Monsieur le Maire indique avoir reçu un courrier du président de l'association de chasse de L'Etoile.

Il rappelle que la cabane est propriété de l'association, sur un terrain communal. L'ACCA demande à ce que la commune prenne en charge la taxe foncière.

Le conseil municipal, à l'unanimité refuse la prise en charge de cette taxe, considérant que la commune a mise à disposition gratuitement le terrain auprès de l'association.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

La réunion est levée à 21h45.

Prochaine réunion le mercredi 19 juin à 20h.

Le secrétaire de séance

Le Maire